



BULLETIN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ



www.bourg-argental.fr



été 2009

## Le mot du sixième Adjoint...



L'intérêt collectif vise la pérennité de la cité et l'égalité entre citoyens. La démocratie participative n'est pas un mot à la mode, encore moins un concept nouveau. Elle est

un outil au service de cet intérêt collectif. Elle permet à la population au-delà du vote et de l'élection d'un conseil municipal d'influencer, au plus près de ses besoins, les décisions qui nous concernent tous.

Peu à peu, les associations s'approprient le Conseil de la Vie Associative et commencent à présenter un travail d'étude du projet de la Maison des Associations. Les investissements proposés sont actés par le conseil municipal (voir la rubrique Brèves municipales en page 8).

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est lui aussi actif. Il participe aux travaux de réflexions sur la sécurité et l'accessibilité des lieux publics de Bourg-Argental, en collaboration avec les commissions "Social" et "Urbanisme". Les jeunes élus ont lancé une enquête pour préciser les demandes de leurs électeurs (voir l'article en

page 4). Les échanges engagés entre élus, jeunes et adultes, ont fait émerger le besoin de lieux de rendez-vous identifiés pour nos adolescents. La concertation est déjà dans la logique de leur démarche !

Les débats s'ouvrent, la parole circule, les élus sont interpellés, les choix s'imposent. Car, pour la municipalité, la démocratie participative ne consiste pas à se défaire de ses responsabilités sur quelques groupes s'exprimant, mais bien d'entendre et de tenir compte des informations et arguments des personnes concernées par les décisions à prendre.

Si les élus sont garants de l'intérêt collectif, son application et son développement appartiennent à tous au quotidien. Tout au long de ce mandat, nous ne manquerons pas de créer d'autres moyens d'échanger entre bourgeois, en ayant le souci de pérenniser ces espaces de dialogue pour que la politique locale s'en imprègne pour longtemps.

*"La vraie révolution c'est quand les choses changent et pas seulement les titulaires". (Gilbert Cesbron).*

Valérie GIROD, Maire adjoint  
en charge de la démocratie participative,  
la citoyenneté et la communication

## Le Comité de Rédaction



Le Mag'Bourguisan entame sa deuxième année de parution avec ce numéro 7. Très attendu à chaque sortie, il reflète la vie de notre cité. Le comité de rédaction est composé de cinq élus : Valérie GIROD, Marie-Françoise BONNEFOY, Jean CACLIN, Solange DIARD, Marie-Pascale JANY, ainsi que de volontaires : Michèle MONCHOVET, Didier FLEURY, Robert BOIRAYON, Alain HEYRAUD, Jacques DIARD, Patrick ROUBY, des représentants d'associations. ...

Une place est réservée aux annonceurs publicitaires.

### Imag'in création

Bourguisan, ancien conseiller municipal, Christian Escoffier est l'imprimeur du Mag'Bourguisan depuis le premier numéro. Nous lui avons exprimé idées et desideratas, il les a mis en page sur ce papier recyclé de qualité. Il patiente, tout comme nous, entre deux corrections et livre lui-même ses "impressions". Le comité de rédaction remercie Imag'in création pour son travail.

## Dans ce numéro

### 1 Le mot du sixième adjoint

Le comité de rédaction

### 2-3 Ça s'est passé à Bourg-Argental

La piscine  
Cérémonie du 8 mai  
Fête de la Musique  
Manœuvre des Pompiers  
Rencontre avec le Conseil Général  
Remise des cartes d'électeurs  
aux jeunes citoyens  
M. et Mme Ouizem, citoyens français  
Elections européennes

### 4 La parole aux commissions

Le Conseil Municipal des Jeunes  
Eau et assainissement  
L'accueil des moins de trois ans  
Economie locale  
Avis de la municipalité

### 5-6 Ecoles bourguisanes

Ecole maternelle et primaire  
privée Sainte Anne  
Ecole maternelle publique  
Ecole primaire publique  
Le collège du Pilat  
Le collège Saint Joseph

### 7 Cérémonies du 14 juillet Communiqués - Agenda

### 8 En bref...

Vogue  
Brèves municipales  
Réunion Défense

### 9 Jeux et solutions - Etat-civil

Hommage à Monsieur Aloïs Schroeder  
Les mots-croisés de Crystal

### 10 Infos pratiques



# ça s'est passé à Bourg-Argental



## La piscine

En sortant de l'école, après une chaude journée, une question d'enfant se répétait dans de nombreuses familles : mais pourquoi ils n'ouvrent pas la piscine ? Afin qu'elle ne reste pas en suspens, voici quelques éléments de réponse :

Lorsque l'on prévoit d'ouvrir la piscine, il faut d'abord envisager

les travaux nécessaires de remise en fonctionnement. Pour cette saison 2009, il a fallu remplacer la chaudière vétuste datant de 1992 par une chaudière basse consommation pour l'eau chaude des sanitaires des vestiaires ; soit une dépense de 18 000 euros HT. Il était indispensable aussi de planifier la réfection de la peinture du bassin par un revêtement polyuréthane à durée de vie estimée à plus de 5 ans : soit 8 000 euros HT. La pose de cette peinture a dû être programmée en fonction de la météo. Les employés de la commune se sont occupés des espaces verts et de la remise en eau. 3 maîtres-nageurs, 2 agents d'entretien et d'accueil ont été recrutés pour cette saison. Sept agents interviennent durant l'ouverture estivale de la piscine, dont 5 emplois saisonniers.

Cette année, l'amplitude horaire a été modifiée en raison du faible nombre d'entrées à certaines heures. Elle passe donc de 11h30 à 18h30 du lundi au dimanche, et ce depuis le 27 juin jusqu'au 23 août 2009 (la piscine fermant depuis toujours le dimanche précédent la rentrée scolaire). Ces nouveaux horaires permettent de fonctionner cette saison avec une seule équipe au lieu de deux les années précédentes.

Il s'agit d'un choix dicté non pas par la rentabilité mais par l'équilibre financier du service. En effet, en 2008, la piscine a enregistré un déficit de 48 283 euros. Seule l'année 2003, année de la canicule, a dégagé un solde positif sur la période d'ouverture de la piscine de Bourg-Argental.

En fin de saison, l'étude des résultats comptables permettront d'arbitrer le fonctionnement de ce bien communal. A suivre dans un prochain Mag'Bourguais.

## tarifs 2009

Piscine de Bourg-Argental

### Pour les plus de 13 ans :

- 3,60 euros l'entrée
- 32,00 euros les dix entrées
- 37,00 euros l'abonnement d'un mois pour les personnes n'habitant pas à Bourg-Argental
- 27,00 euros l'abonnement d'un mois pour les bourguaisiens

### Pour les moins de 13 ans :

- 3,00 euros l'entrée
- 27,00 euros les dix entrées
- 27,00 euros l'abonnement d'un mois pour les moins de 13 ans n'habitant pas à Bourg-Argental
- 21,00 euros l'abonnement d'un mois pour les moins de 13 ans bourguaisiens

### L'abonnement pour les familles nombreuses pour les bourguaisiens exclusivement pour la saison :

- 85,00 euros pour 3 personnes
- 90,00 euros pour 4 personnes
- 100,00 euros pour 5 personnes et plus

Pour cet abonnement, il faut fournir en mairie : justificatif de domicile, livret de famille et photos d'identité.

## M. et Mme OUIZEM, citoyens français

On les croyait français depuis toujours, habitués de les voir au quotidien, accompagnés de leurs filles impliquées dans la vie de la commune. Soutenus par le service administratif de la mairie, Monsieur et Madame OUIZEM sont parvenus, après une longue démarche, à obtenir la nationalité française officialisée par une réception en préfecture le 27 mars 2009.



Le 30 avril 2009, l'honneur revenait au maire de remettre au couple bourguais leur carte d'identité et de ce fait la possibilité, enfin, d'exercer leurs droits.

Le 7 juin dernier, ils ont pu exprimer leur conviction en votant pour la première fois.

## Fête de la musique

Dimanche 21 juin, la fête de la Musique a égayé le centre ville de Bourg-Argental. Préparé en commission culturelle, le programme était varié.

Ainsi l'Harmonie de Bourg-Argental-Boulieu a ouvert sous la halle les festivités musicales. Les prestations de l'Ecole de Musique, du groupe rock de Cassandra, de la chorale d'enfants et de la classe orchestre nous ont régalié de quelques interprétations. Les Chœurs Bourguaisiens profitaient de l'acoustique de l'église Saint André pour partager avec le public leurs nouveaux chants.

On a pu danser tard à la soirée guinguette du café La Bascule, qui avait invité quatre groupes de musique dès le samedi soir.

## Manœuvre des Pompiers

Le 26 juin 2009, à 22h35 précises, une manœuvre d'envergure des sapeurs pompiers de Bourg-Argental a été effectuée dans les propriétés de Mme Murgue et de la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

La simulation d'un très grave accident de la route a permis au Chef de Corps et à ses troupes, un exercice complet en présence de représentants du Conseil Municipal.

Chaque pompier œuvrait à sa mission particulière : sécurité du "chantier", soins auprès des victimes, éclairage, désincarcération, prévention d'un sur-accident, amarrage (tir-fort), relais P.M.A. (Poste Médical Avancé), information pour les gendarmes, liaison directe avec le C.O.D.I.S. (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours).

Plus de 30 volontaires de Bourg-Argental, accompagnés de professionnels, médecins, infirmiers, pompiers de Saint-Etienne et alentours ont été mobilisés pour cette opération réussie d'une durée d'une heure trente.

Une dizaine de véhicules furent déployés. De retour à la caserne, un débriefing s'imposait. Chacun a pu s'exprimer sur le déroulement et la technique. L'exercice a été clôturé par le pot de l'amitié.

## Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai dernier a été célébré l'armistice de la seconde guerre mondiale. De la place de Sablon au monument aux morts, au rythme de l'Harmonie, le défilé des anciens combattants et des officiels dont les jeunes élus, a guidé la population dans cette commémoration.

Cette transmission de mémoire s'est terminée par un moment d'échanges conviviaux, en salle Jacques Esterel.



# ça s'est passé à Bourg-Argental

## Remise des cartes d'électeurs aux jeunes citoyens bourguisans

Le 25 avril 2009, les jeunes majeurs inscrits d'office sur les listes électorales de Bourg-Argental ont été accueillis par le Maire, Stéphane HEYRAUD pour recevoir, solennellement leur première carte d'électeur.

Outre la présence des membres du conseil municipal, le Préfet et le Président du Tribunal de Grande Instance étaient représentés par leur délégué respectif : Madame Andrée GUIOT et M. Jacques DIARD.

Les membres de la Commission Administrative de Révision des Listes Electorales étaient également invités et représentés par Madame Danièle GAMBONNET, Maire Honoraire de Bourg-Argental. Cette cérémonie fut l'occasion de mettre en exergue le devoir des jeunes, et des femmes en particulier, d'utiliser ce droit fondamental d'expression démocratique que constitue le droit de vote..



## Rencontre avec le Conseil Général

Le jeudi 14 mai, M. Stéphane Heyraud, maire de Bourg-Argental et son conseil municipal ont accueilli M. Bernard Bonne, président du conseil général accompagné par ses services. Cet échange riche a permis de cadrer et de rendre plus lisible la collaboration entre le Conseil Général et la municipalité.

M. Bonne a assuré une nouvelle fois de son soutien dans les différents dossiers présentés par la commune au Conseil Général. Il a rappelé que le taux de subvention pour Bourg-Argental demeurait inchangé à 25% ce qui impose toujours à la commune une dépense des 75 % restants.

L'aménagement de l'embranchement du Crêt du Perron a débuté fin mai. Ces travaux intervenant sur la route départementale 1082 hors agglomération sont pris en charge par le Conseil Général. M. Suchet, Directeur des Infrastructures routières a assuré que la circulation ne devrait pas être perturbée durant l'été, les travaux devant s'étaler sur 4 mois.

Une réunion est programmée en septembre entre le Conseil Général et les maires des communes traversées par la départementale 1082 de Bourg-Argental et Saint Etienne. L'aménagement de l'embranchement du hameau d'Argental fera partie d'une étude.

Cet échange a donc permis d'aborder de nombreux projets en gestation : aménagement Espace Déôme, Salle André Jamet, maison des associations, aménagement de l'îlot Paulet, accessibilité de divers bâtiments...

Une fois muris, ils seront présentés au Conseil Général pour une éventuelle participation.

Pour information, les subventions allouées par le Conseil Général depuis 2008 sont :

- 536.708 euros pour la Station d'Épuration.
- 160.750 euros pour la canalisation de transfert.
- 35.142 euros pour la voirie.
- 9.155 euros pour des travaux complémentaires Boulevard d'Almandet.
- 7.000 euros au titre de l'enveloppe de solidarité pour une acquisition foncière.



## Elections européennes

Dimanche 7 juin, sur 2293 inscrits sur les listes électorales, 1037 bourguisans se sont rendus aux urnes ; soit 45.22% des électeurs. Les votes exprimés ont totalisé 982 bulletins soit 94.69% répartis ainsi sur les différentes listes candidates :

|                   |                               |          |         |
|-------------------|-------------------------------|----------|---------|
| - liste UMP       | dirigée par Mme F. GROSSETÊTE | 309 voix | 31.47 % |
| - liste PS        | dirigée par M. V. PEILLON     | 154 voix | 15.68 % |
| - liste des Verts | dirigée par Mme M. RIVASI     | 148 voix | 15.07 % |
| - liste du MODEM  | dirigée par M. J-L. BENNAHMIA | 86 voix  | 8 %     |
| - liste du FN     | dirigée par M. J.M. LE PEN    | 70 voix  | 7.12 %  |
| - liste du PCF    | dirigée par Mme M-C. VERGIAT  | 56 voix  | 5.7 %   |
| - liste du NPA    | dirigée par M. R. JENNAR      | 55 voix  | 5.6 %   |
| - liste du DVD    | dirigée par M. P. LOUIS       | 45 voix  | 4.58 %  |
| - liste de ECO    | dirigée par M. F. LALANNE     | 23 voix  | 2.34 %  |
| - liste de DLR    | dirigée par Mme M. VIANES     | 21 voix  | 2.14 %  |
| - liste LO        | dirigée par Mme N. ARTHAUD    | 11 voix  | 1.12 %  |
| - liste (divers)  | dirigée par M. V-H. ESPINOSA  | 3 voix   | 0.31 %  |
| - liste DVD       | dirigée par M. M. CHAUVIN     | 1 voix   | 0.09 %  |



Les autres listes (J. Medeville (DIV), C. Garino (DIV), D. Dufrenoy (CNI), C. Ricerchi (DVG), J.Gautron (DIV), P. Bariol (DIV), D. Hamel (DVD), A. Vital (ECO) n'ont eu aucune voix.

Certaines n'ont d'ailleurs pas ou prou fourni de liste sur support papier pour le jour des élections. Les sites internet de certaines formations politiques permettaient à leurs électeurs potentiels d'imprimer eux-mêmes leur bulletin de vote.



# La Parole aux Commissions

## Le conseil municipal des jeunes

Dès leur élection, les conseillers municipaux jeunes prenaient leurs repères en mairie en rencontrant les employés municipaux et les élus adultes lors d'un conseil municipal et de diverses réunions de travail.

Participant aux cérémonies commémoratives, ils ont rencontré M. Henri JAMET et M. Marcel REY de la FNACA.

Sur leur invitation, l'Espace Déôme a participé à l'une de leur séance de travail. L'objectif étant de faire connaissance et de rechercher un possible partenariat afin de répondre aux besoins exprimés par les jeunes gens sur Bourg-Argental.

A cet effet une enquête a été organisée au mois de juin en vue de préciser les orientations à donner à des projets du type : lieux de rendez-vous pour les jeunes, soit en plein air, soit en intérieur.

81% des collégiens adhèrent au projet ; les jeunes bourguaisans répondent positivement à 91 % concernant la salle à disposition des jeunes et 81 % concernant un terrain multisports plein air. Les questions portent sur leurs habitudes d'activités de loisirs et leurs lieux de prédilection sur Bourg-Argental. Ces éléments orienteront l'élaboration de ces projets.

Enfin, un chantier de taille est en cours : le repérage des lieux à sécuriser ou à rendre accessibles sur la commune de Bourg-Argental, en collaboration avec les commissions "social" et "urbanisme". Ce travail leur permet de repérer les responsabilités de la commune envers les habitants, les compétences de ses divers partenaires et les responsabilités quotidiennes de chaque citoyen envers le bien public.

## Eau et assainissement

La canalisation de transfert est terminée depuis fin mai 2009. Nous saluons le travail de l'entreprise Cholton malgré les difficultés techniques rencontrées.

Le chantier de la station d'épuration vient de commencer. Sont présentes sur le chantier l'entreprise Mounard pour le terrassement et l'entreprise Chabanel pour le génie civil.

L'entreprise SAUR interviendra en fin de chantier pour les électro-mécanismes et la mise en service de la station. Nous vous donnerons plus de précisions techniques dans un prochain numéro.

## L'accueil des moins de trois ans

La Communauté de Communes des Monts du Pilat a voté, le 7 juillet, la mise en place d'un jardin d'enfants de 16 places, géré par la crèche LES GALAPIATS. Ce jardin d'enfants accueillera les enfants de 2 à 3 ans. Il sera situé dans un lieu dédié et aménagé à cet effet, à proximité du groupe scolaire public, montée des écoles à Bourg-Argental.

Il fonctionnera les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 18h30. Il sera fermé les mercredis et durant les vacances scolaires.

Les mercredis, petites vacances et vacances scolaires, les enfants seront accueillis à la crèche.

L'ouverture de ce Jardin d'Enfants est prévue le lundi 31 août mais elle est conditionnée à un certain nombre d'inscriptions fermes. La décision définitive sera prise fin août.

Inscrivez d'ores et déjà vos enfants.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, vous pouvez prendre contact avec la Directrice de la crèche de Bourg-Argental : 04 77 39 62 51.

Au mois d'août, adressez-vous à la Communauté de Communes : 04 77 39 69 21.

## Economie locale

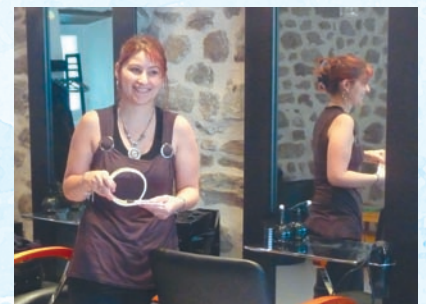
### Félicitations !

Pour la dixième année, les labels sont décernés par la CCI (Chambre du Commerce, de l'Industrie et des Services) et la CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat) de Saint Etienne, à des entrepreneurs des secteurs du commerce, de l'artisanat, de l'industrie et des services, à l'issue d'une présentation de leur projet par des créateurs ou repreneurs d'entreprise devant un comité d'experts, qui en apprécie la préparation méthodique et la cohérence.

Cette année, ce sont 92 labels qui ont été attribués sur la Loire. Ils représentent un potentiel de 13 000 000 € de chiffre d'affaire et 150 000 emplois.

Le 29 juin 2009, deux commerçantes de Bourg-Argental ont été distinguées par les jurys des deux chambres consulaires et ont reçu le label CCI.

Vous les connaissez bien désormais, il s'agit d'Aurélien RAYMOND "Modern'Styl" coiffure et de Sandrine SABOURIN "Aux Couleurs d'Argental", mercerie, laine, linge de maison.



### Avis de la municipalité de Bourg-Argental

Dans le cadre d'une réflexion sur la création d'un lotissement, l'équipe municipale désire connaître les personnes intéressées par une acquisition foncière sur la commune.

Merci de vous présenter à la mairie pour vous inscrire.

Par ailleurs, il reste une parcelle de 1660m<sup>2</sup> en vente au prix de 23 euros le m<sup>2</sup> au lotissement "Forie", rue des Châtaigniers.

**PNEU  
DU PILAT**

**STATION TOTAL**  
RN82  
42220 BOURG ARGENTAL  
TEL. 04 77 39 60 11

**TOTAL**





## Ecole maternelle et primaire privée Sainte Anne

L'école Sainte-Anne est située 7 rue de la République, en face du collège Saint-Joseph, avec lequel elle forme un groupe scolaire. Elle accueille 160 élèves répartis en 6 classes, de la petite section 1<sup>ère</sup> année (2 ans) au CM2.

Avec une équipe stable depuis 3 ans, des projets à long terme ont pu être élaborés. Ainsi, une réflexion sur le suivi de l'élève a été menée afin de s'adapter au rythme de l'enfant, en lui proposant des situations d'apprentissage différenciées. Ceci permet également une meilleure connaissance de l'enfant de la part de toute l'équipe.

Chaque enseignant se sent davantage responsable des enfants des autres classes, et il connaît mieux l'enfant quand il arrive dans sa classe.

Le soutien, mis en place cette année, pour aider les enfants en difficulté passagère, a aussi favorisé le travail en équipe. En partant de l'idée que les enfants ne travaillent pas de la même façon, ni au même rythme, nous espérons valoriser la différence et donner une chance supplémentaire à l'enfant.

Cette année, le projet pédagogique, travaillé dans les 6 classes, s'articule autour du conte. L'objectif étant de connaître les contes traditionnels, de raconter, de lire des contes et d'en écrire.

Les enfants de maternelle ont assisté à un spectacle autour du conte et les primaires devraient participer à une journée dans la forêt des contes de Villevoisance.

Grâce au soutien financier d'une Association de Parents d'Elèves très dynamique, les primaires ont pu assister à des spectacles de qualité, à l'Opéra Théâtre de Saint-Etienne. C'est aussi le rôle de l'école : faire découvrir une culture classique que l'on n'a pas forcément l'occasion d'approcher en famille.

A la rentrée 2009, il sera créé une classe hors contrat, accueillant les enfants nés en 2007. Cette structure sera ouverte, dans les locaux de l'école, tous les matins de 7h30 à 13h00, avec la possibilité d'emmener les enfants à la crèche toute proche après le repas de midi.

L'objectif est d'offrir aux plus petits, le temps et les moyens de s'intégrer dans une socialisation pour faciliter la transition vers l'école maternelle.

**Pour tout renseignement, contactez le 04 77 39 60 01.**

## Ecole maternelle publique de Bourg-Argental

L'école maternelle publique accueille les élèves âgés de 3 ans à 6 ans. Ils sont sous la responsabilité des enseignantes, secondées par des ATSEM (Marie-Claude GALLAND, Gisèle SAUVIGNET et Céline SAUVIGNET).

Cette année 2008-2009 a été riche en apprentissages, avec entre autres une semaine de prévention routière et premiers secours, une classe transplantée à Burdigues, des défis-lecture au sein de plusieurs classes, une semaine littéraire en lien avec le projet d'école sur la littérature pour enfants et le langage...

En septembre 2009, ils seront répartis de la manière suivante :

PS : (enfants nés en 2006) avec Huguette RABY,  
MS : (enfants nés en 2005) avec Florence GAUDOT,  
qui assure la direction de l'école,  
GS : (enfants nés en 2004) avec Pierrette VIAL.

La rentrée des classes aura lieu le jeudi 3 septembre à partir de 8h20. Une permanence sera assurée à l'école maternelle publique le lundi 31 août et le mardi 1<sup>er</sup> septembre de 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30.

**Pour tout renseignement,  
contactez le 04 77 39 60 76  
ou envoyer un mail à [ce.0420135u@ac-lyon.fr](mailto:ce.0420135u@ac-lyon.fr).**

## Ecole primaire publique

Située dans un ancien couvent d'Ursulines, sur le flanc de la colline, l'Ecole Élémentaire publique compte 6 classes et accueillera 155 élèves à la rentrée 2010, encadrés par 9 enseignants aidés par une EVS (éducatrice de vie scolaire). Le RASED, Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté est installé dans l'école et fonctionne sur tout le canton.

Une garderie en place dans les locaux de l'Ecole Maternelle reçoit les enfants à partir de 7h30 le matin. A midi le restaurant scolaire fait le plein, les repas sont fournis par le collège du Pilat. Puis des ateliers sont mis en place jusqu'à 13h30 par les employés municipaux du CLSH péri-scolaire. De 16h30 à 17h30, les enfants peuvent rester à l'étude surveillée effectuée par les enseignants puis ensuite rejoindre la garderie jusqu'à 18h00.

Depuis cette année les enfants qui en ont besoin bénéficient d'une aide individualisée de 11h30 à 12h30. A partir de la classe de CE1 fonctionne une initiation à l'anglais. Tous les enfants, du CP au CM2 travaillent aussi l'informatique avec l'objectif d'obtenir leur B2i (Brevet Informatique et Internet).

Un nouveau projet d'école se mettra en place à la rentrée, projet qui se centre toujours sur l'enfant et ses apprentissages.

Le Sou des Ecoles apporte une aide financière importante pour la réalisation des projets nombreux et très variés : séjours, sorties à thèmes, interventions dans l'école. Mais les savoirs et les compétences sont toujours la priorité première de l'école et la qualité des apprentissages un souci constant des enseignants.

**Pour tout renseignement,  
contactez le 04 77 39 65 81.**





## Le collège du Pilat

### Un collège rural ouvert, dynamique et moderne...

Sa vocation est centrée sur la cause de l'élève, sa formation et son projet d'avenir pour réussir, éduquer, s'ouvrir à la culture.

Le collège accueille 195 élèves du canton de Bourg-Argental, répartis entre deux classes de 6<sup>ème</sup>, de 5<sup>ème</sup>, de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>.

La première langue vivante est l'anglais. L'espagnol et l'allemand sont proposés à partir de la 4<sup>ème</sup> en seconde langue. Le latin est proposé dès la classe de 5<sup>ème</sup>, et l'option Découverte Professionnelle en 3<sup>ème</sup>.

L'encadrement et la gestion de l'établissement scolaire sont assurés par 20 enseignants, 1 documentaliste, le CPE et les surveillants, le gestionnaire et le Principal.

Ils sont aidés dans leur mission par 12 agents qui sont chargés des tâches administratives et techniques.

### Le projet d'établissement est axé sur :

- un suivi individualisé des élèves : accompagnement éducatif pour les classes de 6<sup>ème</sup> (bulletin mi-trimestre, rencontres parents, liaisons CM2 - 6<sup>ème</sup>, et 3<sup>ème</sup> - seconde, dispositifs d'aide, plan dyslexie, projet individualisé d'orientation...),
- des actions culturelles : voyages (Allemagne, Espagne, Angleterre...), opération collège au cinéma, Presse, fête du Livre, festival Théâtre...),
- des actions sportives : association sportive dynamique encadrée par deux enseignants d'EPS.

Un Foyer Socio Educatif pour les élèves propose de nombreux clubs : grec, échec, vidéo, théâtre, chorale, danse, tennis de table, sports collectifs...

Saluons le départ de Monsieur Philippe DESCHAUX qui fut le principal du collège de 2007 à 2009. Et nous accueillons Mme Catherine DUC MICHELON nommée Principale sur le collège du Pilat.

**Pour tout renseignement, contactez le 04 77 39 60 50.**



## Le collège Saint Joseph

**Le collège Saint Joseph est un établissement à taille humaine accueillant les élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> répartis en 8 classes.**

L'équipe pédagogique composée d'une vingtaine de personnes considère chaque élève et accorde des temps particuliers aux élèves en difficulté : soutien scolaire, aide aux devoirs, aménagements pédagogiques pour les élèves dyslexiques. Une aide aux devoirs est aussi assurée après la classe. L'équipe privilégie la relation parents/professeurs/élèves afin de rendre le travail en cours plus efficace.

Les élèves de 6<sup>ème</sup> bénéficient d'un emploi du temps aménagé : cours généraux le matin et l'après-midi les cours d'EPS, de musique, d'aide aux devoirs sont dispensés. Parallèlement les élèves ont accès au centre de documentation et d'information. A la rentrée 2009, les élèves de 6<sup>ème</sup> ont le choix entre plusieurs options : théâtre, allemand, italien. Niveau 4<sup>ème</sup>, mise en œuvre de la préparation PSC1, brevet de secourisme. Les élèves entrant en 5<sup>ème</sup> peuvent s'initier au latin. Les élèves de 3<sup>ème</sup> qui le souhaitent, participent à l'option DP3 (découverte professionnelle 3h00) et peuvent aussi suivre en anglais l'option "classe européenne".

Chaque année le collège organise un programme d'ouverture culturelle.

Pour l'année 2008/2009 : visite du Futuroscope pour les 5<sup>èmes</sup>, découverte de Paris pour les 4<sup>èmes</sup>, séjour en Angleterre pour les 3<sup>èmes</sup>. Des interventions sont proposées sous forme d'échange, de débats abordant différents thèmes : la justice, la drogue, l'alcool...

Concernant l'encadrement, les élèves sont accompagnés à l'arrivée et au départ des transports scolaires. Les élèves sont pris en charge de 8h00 à 16h45. En cas d'absence d'enseignant, les élèves ne sont pas autorisés à sortir, les cours étant assurés par des remplaçants dans les plus brefs délais. Après la cantine sous forme de self, les élèves bénéficient d'activités telles que théâtre, cirque, chorale, atelier secourisme, atelier jeux d'échecs.

Le collège Saint Joseph étant un établissement de l'enseignement catholique, il est proposé aux jeunes des temps de réflexion et de culture religieuse.

Au sein de l'établissement, les élèves ont accès à plusieurs salles de travail : CDI (avec accès internet), une salle de langue vivante, d'éducation musicale, de technologie, de SVT-audiovisuel, un laboratoire de chimie, une salle d'histoire géographie et une salle informatique. Récemment les salles de technologie et d'informatique ont été réaménagées et repeintes : des espaces agréables qui permettent de travailler encore dans de meilleures conditions.

L'objectif du projet éducatif est le suivant : croire en la réussite du jeune, espérer et aider le jeune tel qu'il est en lui apportant le soutien scolaire et moral qui va permettre de réussir : *"Espérer en l'élève, c'est aimer son avenir".*

**Pour tout renseignement, contactez le 04 77 39 64 15.**





# 14 juillet 2009 / Communiqués / Agenda

## Festivités du 14 Juillet

C'est devant l'Hôtel de Ville dont la façade était balayée par des jeux de lumière, que bourgeoisans et touristes se sont rassemblés pour débiter ces festivités. Au son des trois cuivres et d'un banjo du groupe stéphanois « Les Fruits Givrés », petits et grands, après une distribution de lampions, ont paradé jusqu'au site de la Clavelée pour admirer le feu d'artifice. Puis, toujours au rythme du jazz, tous ont rejoint le traditionnel bal des Sapeurs Pompiers.

Mardi 14 juillet, l'Ensemble Harmonique suivi par les Sapeurs Pompiers, les JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers), le porte-drapeau des anciens combattants et les maire, adjoints et conseillers municipaux ont défilé de la place de Sablon jusqu'au monument aux morts. Stéphane Heyraud, maire, a souligné dans son allocution l'importance de transmettre aux nouvelles générations l'attachement aux valeurs fondamentales de la République. Après le dépôt de la gerbe par deux adolescents du Conseil Municipal des Jeunes, une minute de silence a précédé la Marseillaise puis le cortège s'est dirigé vers l'arbre de la Liberté pour un instant de recueillement et enfin vers la place de la Soierie.

Le Maire passait en revue les troupes et le matériel des Sapeurs Pompiers présentés par le Lieutenant Dominique Poinard. Une lettre de félicitation, des médailles et des diplômes étaient remis aux soldats du feu et aux JSP, marquant une année riche en formations et en événements. Puis une superbe démonstration des JSP a permis d'admirer la dextérité et l'efficacité de ces jeunes et d'apprécier la qualité de leur encadrement.

Un verre de l'amitié fut ensuite offert par l'Amicale des Sapeurs Pompiers, l'occasion de partager un moment très convivial.

Place des Noyers, le traditionnel concours de pétanque de la FNACA poursuivait la journée en honorant deux anciens bourgeoisans : Lucien Heyraud et Régis Chatelon.

A 19h00, deux guitaristes de jazz "Guitare Mania" clôturaient grâce à un concert gratuit salle Jacques Estérel, ces belles festivités.



## Journées du patrimoine et temps fort associatif

A l'occasion des journées du Patrimoine, les sites suivants seront ouverts au public :

### De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

l'Hôtel de Ville, style néo-gothique de 1850, salles d'époque, salles modernes où une exposition de la section Généalogie de la Loire sur les industriels locaux en particulier la famille Sénéclauze aura lieu.

### De 15h00 à 18h00

visites guidées de l'église, portail roman provençal, vierge noire d'Argental.

### De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

forge traditionnelle, forge vieille de trois générations, historique, réalisation d'ouvrages forgés simples.

### A partir de 14h00

la Ferme à l'Ancienne vous propose des démonstrations de travail avec vaches attelées et la visite d'un musée de machines et outils anciens.

### De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

la Pépinière Paul Croix vous invite à découvrir :

- cèdre du Liban
- exploration du houpplier, analyse du sol sur écran, prise de photos
- création de roses, hybridation et symbolique de la rose à travers les siècles
- atelier mille-feuilles avec Dominique Laffond.

### De 14h00 à 18h00

visitez la Chapelle d'Argental (porte romane, fresque, échauquette et ruines du vieux château).

### De 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00

la Maison du Châtelet vous ouvre ses portes : salles anciennes, plafonds à la fougère de style forézien, parquet Versailles, exposition aquarelles.

### De 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00

l'Espace Bancel avec ses 35 sculptures et ses 29 estampes de Louis Bancel.

Tout au long de ce week-end, les associations bourgeoisanes proposeront des temps d'animations. Notez d'ores et déjà le spectacle Arts Martiaux le Samedi 19 septembre à 20h00, salle Jacques Esterel (billetterie à l'Office du Tourisme sur place). Renseignements au 04 77 39 63 49 Office du tourisme de Bourg-Argental.

## Rappel

Les zones Bleues  
servent à stationner temporairement  
à proximité de vos commerçants  
et ne sont pas destinées  
à un stationnement à la journée.

Les contrevenants  
risquent une amende.

Des disques de stationnement sont à la  
disposition des conducteurs en mairie.

## A ne pas rater !

### 24-25-26-27 juillet

Vogue organisée par la Classe 2011  
place des Noyers.

### 28 juillet

Conseil municipal à 20h00 en mairie.

### 30 juillet

Concert en ballade organisé  
par le Parc du Pilat avec concert et repas.

### 7 Août

Marché nocturne et animations  
organisées par l'Office du Tourisme.

### 29 Août

Concours de Pétanque  
organisé par la classe 2011.

### 31 Août

Réunion sur les transports en commun,  
SIVD, covoiturage dans le cadre de la  
semaine nationale de la mobilité en mairie,  
à 19h30.

### 5 septembre

Fête de la Batteuse organisée par La Ferme  
à l'Ancienne à Morel de 9h00 à 18h00.

### 8 septembre

Conseil Municipal à 20h00 en mairie.

### 12 septembre

- Animation de rue par la classe en "9",  
à partir de 10h30.
- Marche nocturne organisée  
par l'Espace Dôme.

### 14 au 20 septembre :

Semaine de la mobilité:  
Cinéma le Foyer, le 15 septembre, à 20h30 :  
Film-débat sur la mobilité.

### 19-20 septembre

- Journées du Patrimoine et temps fort  
associatif.
- Arts Martiaux à 20h00 salle Jacques Esterel

### 30 septembre

Mise à jour Calendrier des manifestations  
avec les associations,  
salle André Jamet, à 20h.

### 1<sup>er</sup> octobre

Don du Sang de 15h00 à 17h00  
Salle Jacques Esterel.

### 4 octobre

- 20 ANS des Chœurs Bourguisans  
sous la halle à 11h00 et à l'église à 17h00.
- Vide Grenier organisé  
par le Sou des Ecoles de 8h00 à 18h00.
- Matinée Caillettes organisée par l'ADPCL  
(Secouristes) sous la halle.

### 11 octobre

Randonnée du Judo-club, à partir de 8h30.  
Départ Salle Jacques Esterel.

### 7-17 octobre

Commerces en Fête.



## Vogue 2009

Pour la première fois, cette année, une convention a été signée entre les conscrits de la classe 2011 et la municipalité. L'objectif de ce contrat est d'encadrer l'organisation de cette fête, de responsabiliser les jeunes et de les sensibiliser aux dangers de l'alcool, à la sécurité et à la salubrité. Il s'agit aussi de formaliser les engagements réciproques de la Classe et de la Commune.

### Les engagements de la municipalité :

- mise à disposition gratuite d'espaces publics pour différentes manifestations : bals, matinée caillettes...
- mise à disposition et installation de différents matériels par les services techniques municipaux : chapiteaux, podium, guirlandes, coffrets électriques...
- mise en place temporaire de toilettes publiques supplémentaires (doublées par rapport à l'an dernier) pendant la vogue et signalétique de ces équipements, nettoyage de plus grande ampleur les matins,
- enfin, une subvention maximale de 1.100 euros est versée, destinée à assumer une partie des frais de sécurité (maintien d'un dispositif existant depuis 2006).

### En contrepartie, la Classe s'engage :

- à animer le week-end de la vogue par le tir d'un feu d'artifice le samedi soir en face du site de la Clavelée,
- à conduire l'opération de sensibilisation aux dangers de l'alcool et à la sécurité routière "Capitaine de Soirée" qui se déroulera non plus sur une, mais sur deux soirées cette année, les samedi et dimanche.
- à réaliser un défilé de chars le dimanche,
- à assurer le nettoyage du site et des abords de la manifestation,
- à assurer la sécurité de la vogue, notamment en ayant recours aux services d'une entreprise spécialisée,
- à s'interdire toute forme de bizutage lors de l'enterrement de la vogue.

La municipalité tient à rappeler que d'importantes mesures ont été prises, depuis l'an dernier, pour limiter l'ampleur de la gêne que peut occasionner cette vogue aux plus proches riverains. Toutefois, n'hésitez pas à signaler en mairie tout nouveau désagrément.

La municipalité exprime ses plus vifs encouragements à la Classe 2011 et à sa présidente Anaïs GERY ainsi qu'à l'ensemble des conscrits et leurs parents.

Elle les remercie également pour le sérieux de la préparation, en espérant qu'aucun incident ne vienne perturber cette fête traditionnelle

## Brèves municipales

À la demande du Conseil de la Vie Associative, la municipalité a acquis deux barnums (5343 euros HT), destinés aux festivités des nombreuses associations bourguisanes. Ils sont légers et vite installés et peuvent s'assembler pour couvrir une plus grande surface.

Préparez-vous à en profiter, les animations associatives seront abritées du soleil et de la pluie !



Afin de sécuriser les 60 mètres linéaires de la courbe de la Grande route de Cotaviol suite à l'abattage d'arbres sur une propriété privée, il a été installée une barrière type Rondino en bois traité (Coût 5 000 euros HT).

\*\*\*

Les services techniques ont réalisé le remplacement des garde-corps du pont de Vernas, pour la somme de 1 000 euros HT. Soulignons le travail d'art réalisé intégralement par des agents des Services Techniques.

\*\*\*

Le conseil municipal a voté la réfection de l'église côté rue de la Cité (étanchéité sur voirie, sur pignon et zinguerie). Le coût des travaux d'étanchéité nécessaires s'élève environ 15 000 euros HT. Ils seront prochainement réalisés.

\*\*\*

Une procédure progressive conduisant à une mise en fourrière a été décidée en conseil municipal le 16 juin 2009 dans l'objectif de mettre un terme à la prolifération de véhicules abandonnés sur le domaine public.

\*\*\*

Suite à l'enquête publique et au rapport du Commissaire d'enquête publique, le conseil municipal du 16 juin 2009, a validé le déclassement des voies communales 5 et 8, en vue notamment des travaux du tourne à gauche du Crêt du Perron.

## Réunion Défense

Dans l'esprit du forum de l'emploi, une rencontre a eu lieu en mairie de Bourg-Argental rassemblant les maires et les délégués défense du canton hormis Burdigues qui n'a pas souhaité participer. La gendarmerie, les armées et le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) ont présenté leurs missions.

Cette rencontre a été organisée pour préparer en commun un temps d'information sur les métiers et les formations que peuvent proposer ces trois entités.

En effet, les trois corps d'armée recrutent 21 000 personnes chaque année, réparties entre 400 métiers ainsi que 200 qualifications de niveau bac +5. La gendarmerie nationale intègre environ 3 000 personnes par an. Quant aux pompiers ligériens, ils recrutent une quinzaine de pompiers professionnels par an et 180 volontaires : une manne d'emplois et de formations !

Une demi-journée "Défense" sera programmée à l'automne.

Une permanence de l'armée aura lieu le premier mercredi de chaque mois. Elle débute le 7 octobre 2009 de 14 à 16 heures, en mairie.



### Energies renouvelables

- 1 Capteurs solaires
- 2 Circuit de production d'eau chaude sanitaire
- 3 Chauffage central - Planchers chauffants
- 4 Géothermie : capteurs d'énergie enterrés ou sondes verticales
- 5 Pompe à chaleur
- 6 Aérothermie

**CHAUFFAGE - SANITAIRE - PLOMBERIE  
ZINGUERIE - ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE  
CLIMATISATION - SERVICE APRÈS-VENTE**

— CRÉDIT D'IMPÔT —

**G. Roudon**

Route du Puy - BP 4 - 42220 BOURG-ARGENTAL  
Tél. 04 77 39 64 39 - Fax 04 77 39 10 78  
www.roudon.fr

FRANCE CHAUFFAGE



## Hommage à Monsieur Aloïs Schroeder

"Bourguisan investi dans la vie de notre cité, il fut Premier-Adjoint au Maire de 1989 à 1995 et Président des Anciens Combattants de la guerre de 1939-1945.

Sa simplicité, sa discrétion et son efficacité sont inscrites dans l'histoire de notre cité. Ces jours derniers, de nombreux témoignages ont été adressés par la population bourguisane à son épouse, à ses enfants et ses petits-enfants, qui peuvent être fiers du mari, du père et du grand-père qu'était M. Schroeder.

Les témoignages recueillis illustrent tous, parfaitement, la vie de cet homme qui incarnait la générosité, la gentillesse, la sympathie, la droiture, et, par-dessus-tout, le sens du service.

Je crois que nous garderons tous, habitants de notre commune, en mémoire l'image d'un homme souriant, aimant donner de son temps pour les autres. Sa bonne humeur était communicative et sa compagnie était toujours pour celui qui en bénéficiait un grand plaisir.

Les amitiés qu'il a créées dans notre commune étaient nombreuses. Ses amis et les différentes personnalités avec lesquelles il a travaillé savaient qu'il était toujours sincère et qu'elles pouvaient toujours compter sur lui."

*«Extrait de l'allocution du Maire lors des funérailles de M. Schroeder»*

## Les mots-croisés de Crystal

|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| I    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| II   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| III  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| IV   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| V    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| VI   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| VII  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| VIII |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| IX   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| X    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |

### Horizontalement

- I - Deuxième maire de Bourg-Argental
- II - Maire - Entre deux villes
- III - Qui rassemble
- IV - Club du Midi - Plat du Midi
- V - Sortent le jour des élections - Haute école
- VI - Note - Spécialités vietnamiennes - Mot d'enfant
- VII - Oubliai
- VIII - Petit écran - Partie d'Irlande
- IX - Hymne guerrier - Portion
- X - Habite une île de l'Atlantique

### Verticalement

- 1 - Maire pendant la grande guerre - Rapport
- 2 - Ville des Pays Bas - Bramâtes
- 3 - Maire et député - Relatif au raisin
- 4 - Partie d'un tout - Début de contestation
- 5 - Réseau ferré - Récipient
- 6 - Coule dans le Nord - Céréale des Tropiques
- 7 - Qui s'y frotte s'y pique - Ville d'Eaux
- 8 - Fait la force - Au bord de la ruine
- 9 - Interjection - Légumineuses
- 10 - Monnaies roumaines - Part du coeur

Solution des mots croisés  
de Jacques DARD du numéro 6  
du Mag' Bourguisan

|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| I    | O |   | P |   | C | R |   | P | R |    |
| II   | I | N | S | I | D | I | E | U | S | E  |
| III  |   |   | E | P | I | L | E | S |   | V  |
| IV   | N | A | V | E | L |   | L | E | S | E  |
| V    |   | M | I |   | U |   | U | S | E |    |
| VI   | B | E | R | B | E | R | E |   | C | P  |
| VII  |   | N |   | A | R | N |   | R | O | I  |
| VIII | M | A | L | T |   |   | H | O | U |    |
| IX   |   | G | I | T | E |   | E | T | R | E  |
| X    | D | E | T | E | N | D | U |   | S | T  |

## Avril 2009

### Naissances

- Le 10 avril : Frédéline VICTOR
- Le 22 avril : Fantine BOUTEILLE

### Décès

- Le 1<sup>er</sup> avril : Marie-Andrée PAUZE (90 ans)
- Le 10 avril : André JULIAT (82 ans)
- Le 11 avril : Jean SOUTRENON (71 ans)
- Le 29 avril : Roselyne BEAL épouse MASCLLET (55 ans)

## Mai 2009

### Naissances

- Le 8 mai : Nathan ALEKSY
- Le 15 mai : Léa ROUCHOUZE

### Mariages

- Le 2 mai : Julie RAMEAU et Frédéric ODOUARD

### Décès

- Le 2 mai : Jeanne AERBEYDT veuve MAGNIEZ (89 ans)
- Le 22 mai : Henri LAFUMAT (82 ans)
- Le 25 mai : Elise PERRIER veuve DOYAT (101 ans)
- Le 26 mai : Simone PERRIN veuve CARROT (78 ans)

## Juin 2009

### Naissances

- Le 21 juin : Guillaume SAUZE

### Mariages

- Le 20 juin : Laëtitia MENDOZA et Stéphane MAGNARD

### Décès

- Le 14 juin : Michèle BESSON (66 ans)
- Le 21 juin : Simone RICHARD Veuve ROUX (89 ans)
- Le 23 juin : Georges LEYNAUD (83 ans)
- Le 26 juin : Pauline POINARD (83 ans)
- Le 27 juin : Jacques DARNE (77 ans)
- Le 30 juin : Aloïs SCHROEDER (91 ans)





Nous souhaitons à toutes et à tous, bourguisans ou visiteurs de notre cité, un bon été. Que ce temps estival permette à chacun de se ressourcer.

## Infos pratiques

### A noter - utiles

#### Mairie

Tél. : 04 77 39 61 34

Fax : 04 77 39 14 26

e-mail : [mairie@bourgargental.fr](mailto:mairie@bourgargental.fr)

Ouvert du lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

#### • Permanence du Maire :

Les vendredis de 13h30 à 17h30  
sur rendez-vous.

#### • Permanence des élus les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois de 9h00 à 11h00 sauf en juillet et en août.

#### Office Du Tourisme

Tél. : 04 77 39 63 49

Ouvert de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Période estivale :

- Les mardis : randonnées pédestres,
- Les mercredis : sorties découvertes
- Visites guidées de la ville.

### Internet

#### Pour en savoir plus

[www.bourgargental.fr](http://www.bourgargental.fr)

[www.parc-naturel-pilat.fr](http://www.parc-naturel-pilat.fr)

[www.cc-montsdupilat.fr](http://www.cc-montsdupilat.fr)

#### Comité de rédaction

Valérie GIROD,

Marie-Françoise BONNEFOY,

Jean CACLIN,

Solange DIARD,

Marie-Pascale JANY.

#### Le Mag' Bourguisan

Bulletin d'information et de communication  
de la municipalité.

Directeur de la publication : Stéphane Heyraud  
Prochain numéro : Sortie prévue octobre 2009

ISSN en cours

Prix : 0,10 Euros

Conception-impression Christian ESCOFFIER

Imag'in création - 69420 Ampuis

Imprimé sur papier recyclé

### Permanences

**ATTENTION, EN AOUT,  
la plupart des permanences  
sont suspendues.**

#### Vie Libre

Permanence le lundi de 18h00 à 20h00,

une fois par mois au local CPAM.

Les dates sont annoncées par voie de presse.

Vous pouvez prendre contact au :

06 26 88 48 00 ou 04 77 39 72 49.

#### Permanence Assistante Sociale POLE PILAT

Mme de Oliviera, les jeudis de 9h00 à 12h00

sur rendez-vous au 04 77 39 65 71

Place du 11 Novembre.

#### Point Rencontre Chômeurs

(Offres d'emploi, outil informatique, internet)

Les mercredis de 9h00 à 12h00

à l'Espace Déôme.

#### Permanence MSA (Mutualité Sociale Agricole)

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi du mois

de 9h00 à 12h00 à l'Espace Déôme.

#### Permanence CRAM

Impasse de la Déôme,

l'assistante sociale sera présente

tous les jeudis de 9h00 à 11h00 .

#### Permanence CAF Allocations Familiales

Les jeudis de 9h00 à 11h30

au local CPAM, Impasse Déôme.

#### Permanence ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois

de 9h00 à 11h00

Local ADMR - 11 Place de la Liberté.

#### AIMV

(Agir Innover et Mieux-Vivre)

Les derniers mercredis du mois

à l'Espace Déôme.

#### Déchetterie - Sictom Velay-Pilat

Lundi : 13h30 - 18h00 -

Mercredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Vendredi : 13h30 - 18h00

Samedi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

### Urgences

#### Médecin de garde

composer le 15 ou le 112

#### Pharmacie de garde

04 74 59 18 30 (répondeur)

(la garde va du samedi 12h00

au samedi suivant 12h00)

#### Ambulance Bartasson

04 77 39 64 07

#### Ambulance de garde

(nuit, WE, Jour férié)

composer le 15 ou le 112

#### Urgences médicales

composer le 15 ou 112

#### Centre de soins infirmiers

04 77 39 64 16

#### Cabinet d'infirmières

04 77 52 05 96

#### Gendarmerie

composer le 17

#### Pompiers

composer le 18 ou le 112

### Le mot de la fin

Le service de portage de repas vous  
invite à vous faire connaître en mairie.

Le repas est livré quotidiennement  
sauf le dimanche.

Il comprend :

une entrée, un plat chaud,  
un fromage, un dessert et du pain  
ainsi qu'un litre de vin par semaine.

Renseignements:Mairieau0477396134